

Lettre Tic'Edu

Automne 2010



**Sciences économiques
et sociales**

Nouveautés et informations sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

Enseignement d'exploration en Seconde

Le programme



Le programme de l'enseignement d'exploration en seconde, applicable depuis la rentrée 2010 est publié au BO spécial n°4 du 29 avril 2010.

<http://www.education.gouv.fr/cid51332/mene1007270a.html>

Des utilisations pédagogiques des TICE en seconde



Les sites académiques publient de très nombreuses activités et scénarios pédagogiques afin d'accompagner les enseignants dans la mise en place du nouveau programme. Le site Éducnet regroupe la plupart de ces productions classées par thèmes du programme.

<http://www.educnet.education.fr/ses/usages/TiceSeconde>

Accès à [EDU'Base SES](#) la base des productions académiques

Animeco



Si vous disposez en classe d'un vidéo projecteur ou d'un tableau numérique interactif, vous pouvez utiliser les animations Animeco. Chaque animation propose une partie découverte, une partie cours et une partie activités. Deux séquences gratuites sont disponibles l'une sur la consommation, l'autre sur la productivité. Ces animations ont été réalisées par Boutet et Terver, avec le soutien du Ministère de l'Éducation.

http://www.animeco.fr/promos/free_sample

SES ENS



Des informations pour enseigner en classe de Seconde ont été sélectionnées par le portail SES ENS

http://ses.ens-lyon.fr/68287744/0/fiche___pagelibre/&RH=30#t1

Les TICE dans le travail des élèves hors de la classe



Plusieurs groupes académiques (TRAAM) ont travaillé ensemble à élaborer et tester des exercices interactifs pour des élèves qui étudient hors de la présence de leur professeur, après mais aussi avant le cours, pour des révisions, des approfondissements ou des découvertes ainsi que pour apprendre à faire des synthèses

http://www.educnet.education.fr/ses/animation/aam/CRTRAAM/crTRAAM2009_2010

Le cahier de textes numérique à la rentrée 2011

Une circulaire, du 9 septembre 2010, précise les modalités de mise en œuvre des cahiers de textes numériques, qui se substitueront aux cahiers de textes « papier » à partir de la rentrée 2011.

Consulter la circulaire <http://www.education.gouv.fr/cid53060/mene1020076c.html>

Le site Educnet regroupe l'ensemble des textes officiels qui se rapportent aux cahiers de textes numériques, des exemples d'initiatives académiques et d'usages en classe.

Accès au dossier d'Éducnet sur les cahiers de textes numériques <http://www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/septembre-2010/cahier-de-textes-numerique>

Partie nationale rédigée par:

Catherine Duvernet, experte à la DGESCO en sciences économiques et sociales
Marc Montoussé , inspecteur général de l'Education Nationale
